

ORIENTATIONS CI SUR LES VACCINS COVID-19

Le Covid-19 a soulevé de nombreux défis pour l'humanité et a totalement transformé nos sociétés. Le pape François a déclaré que "l'humanité s'est unie dans la solidarité pour lutter contre la pandémie, et ce n'est qu'ensemble dans la solidarité que nous pourrions sortir de cette situation."

À l'heure où l'on débat des vaccins comme moyen vital de protection contre la pandémie, Caritas Internationalis rappelle la nécessité d'aborder la question des vaccins non pas comme une simple question de produit ou d'économie. L'émergence récente de nouvelles variantes appelle une réponse immédiate pour empêcher le virus de se propager et de muter davantage, continuant ainsi à attaquer et à voler davantage de vies humaines.

Les vaccins doivent être considérés comme un bien commun de l'humanité et doivent être mis à la disposition de tous avec équité, justice et en tant que droit de l'homme. La situation actuelle doit être abordée de manière globale, en considérant à la fois les soins de santé mondiaux, les soins préventifs et l'accessibilité. Donner la priorité aux droits de propriété intellectuelle sur le droit à la santé et à la vie pour des raisons économiques constituera un obstacle inacceptable à la réalisation de cet objectif et sera également une source de discrimination. Les soins préventifs doivent être considérés comme un droit de l'homme et toutes les personnes, où qu'elles se trouvent, doivent avoir accès aux vaccins.

Cela ne peut être réalisé sans inclure le Sud dans la production de vaccins. Il existe des laboratoires et des centres de production pharmaceutique qui possèdent les connaissances scientifiques nécessaires et doivent avoir la possibilité de produire ces précieux vaccins qui sauvent des vies.

Caritas Internationalis, une confédération de 162 organisations membres basées dans 200 pays et territoires du monde, demande aux États membres de l'Organisation mondiale du commerce, avant la réunion de son Conseil général (1er et 2 mars) de :

- S'entendre sur la renonciation aux brevets sur les vaccins et sur l'octroi de sous-licences pour ouvrir la production aux nombreux laboratoires et installations de fabrication existant dans de nombreux pays, qui sont capables de produire des vaccins Covid-19 mais qui ont été jusqu'à présent bloqués en raison des brevets et d'autres mesures de protection de la propriété intellectuelle.
- Soutenir les pays en développement du Sud et les entreprises pharmaceutiques qui y sont implantées en leur apportant un savoir-faire technique et un transfert de technologie pour permettre la production de vaccins sur place.
- Assurer le transfert rapide de connaissances par la formation et l'accompagnement pour produire des vaccins de manière efficace et rapide.

Des acteurs puissants tels que l'UE sont appelés à montrer l'exemple : l'UE devrait promouvoir une vaccination équitable non seulement pour l'Europe, mais aussi pour les personnes vivant dans les pays à faible et moyen revenu en veillant à ce que ces pays puissent eux aussi mettre directement des vaccins à disposition à un prix abordable en 2021. L'UE devrait débloquer les obstacles à la propriété intellectuelle au niveau multilatéral en acceptant de déroger d'urgence aux règles de l'accord sur les ADPIC¹, dans le but de faciliter la production localisée et de fournir une assistance technique pour renforcer les capacités locales.

¹ Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

Nous adressons la même demande à d'autres pays puissants qui abritent de grands détenteurs de brevets pharmaceutiques, comme les États-Unis.

Persévérer dans l'obéissance aux intérêts économiques à court terme - dictés par une cupidité égoïste - prolongera l'injustice actuelle à un coût humain insupportable, marquant un échec moral historique. Aligner les choix politiques élevés sur les besoins de l'humanité changera le cours de cette pandémie, montrant qu'en fait nous sommes une seule famille humaine.